

Conseil Municipal

lundi 20 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingtième jour du mois de mars, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le mardi 14 mars 2023, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle des Fêtes, sous la présidence de FONTAINE Jean-Paul.

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS : M. FONTAINE Jean-Paul, MME MAES Françoise, M. DANCOINE Thierry, MME MARTIN Christelle, M. PIESSET Arnaud, MME HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, MME WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, MME MARFIL Nicole, MME DUJARDIN Gilberte, M. BAVIER Bernard, M. POPEK Joël, M. PIOTROWSKI Georges, MME DEVIGNE Stella , M. FAUVEAUX Sébastien, MME DECOUT Sabine , M. BASTIEN Guillaume , MME BAVIELLO Sandrine, MME KOSMALSKI Emilie, M. LACAILLE René, MME SOLTANI Nacera.

EXCUSES : M. JENDRASZEK Michel par pouvoir à M. BAVIER Bernard, M. NOIRET Patrick par pouvoir à M. ZEBBAR Kamel, MME NOIRET Christiane par pouvoir à MME MAES Françoise, M. KLEE Alain par pouvoir à MME SOLTANI Nacera, MME MARTINACHE Sonia par pouvoir à M. LACAILLE René.

ABSENTS : M. ROBIN Bruno, M. LENGLIN Joël.

Secrétaire de séance : KOSMALSKI Emilie

OBJET : 2023-2-13

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NORD - PTS à ENJEUX TERRITORIAUX 2023-2024 **" Aménagement de la Place Jean Jaurès et des Abords de l'Hôtel de Ville "**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le projet d'Aménagement du Centre-Ville est éligible au titre des PTS à Enjeux Territoriaux 2023-2024, à l'exclusion de toutes les dépenses inhérentes à la Route Départementale n°8.

Il propose au Conseil Municipal :

D'AUTORISER le projet d'Aménagement de la Place Jean Jaurès et des Abords de l'Hôtel de Ville,

DE SOLLICITER une aide financière auprès du Département à hauteur de 35% du Montant Total HT des travaux, dans le cadre des Subventions "PTS à ENJEUX TERRITORIAUX 2023 / 2024",

D'APPROUVER le Plan de Financement comme suit :

MONTANT TOTAL HT		SUBVENTIONS	MONTANTS
Travaux	2 917 404,53 €	Département - PTS 2023/2024	1 021 091,59 €
		REGION - AàP Redynamisation CV/CB	975 288,00 €
		État - DETR	240 000,00 €
		Agence de l'Eau	115 200,00 €
		Auto-Financement COMMUNE	585 824,94 €
DÉPENSES	2 917 404,53 €	RECETTES	2 917 404,53 €

DE PRÉVOIR l'inscription des dépenses nécessaires à la réalisation de ce projet aux Budgets Prévisionnels 2023 et 2024.

Résultats de vote :

Pour : 23 voix M. FONTAINE Jean-Paul, MME MAES Françoise, M. DANCOINE Thierry, MME MARTIN Christelle, M. PIESSET Arnaud, MME HAUDRECHY Annie, M. ZEBBAR Kamel, MME WASSON Laurence, M. PROVENZANO Antonio, MME MARFIL Nicole, M. JENDRASZEK Michel est un vote par pouvoir de BAVIER Bernard, MME DUJARDIN Gilberte, M. BAVIER Bernard, M. NOIRET Patrick est un vote par pouvoir de ZEBBAR Kamel, MME NOIRET Christiane est un vote par pouvoir de MAES Françoise, M. POPEK Joël, M. PIOTROWSKI Georges, MME DEVIGNE Stella , M. FAUVEAUX Sébastien, MME DECOUT Sabine , M. BASTIEN Guillaume , MME BAVIELLO Sandrine, MME KOSMALKI Emilie.

Contre : 4 voix M. LACAILLE René, MME SOLTANI Nacera, M. KLEE Alain est un vote par pouvoir de SOLTANI Nacera, MME MARTINACHE Sonia est un vote par pouvoir de LACAILLE René.

Abstentions : 0

Ne participent pas au vote : 0 exclus

N'ont pas pris part au vote : 0

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Maire

M. Fontaine Jean-Paul